

**ANNEXE AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR****Article 1 - Dispositions générales**

Cette activité a lieu le samedi matin, elle est ouverte à tous les adhérents.

Plusieurs niveaux sont prévus allant du plus facile (1), au plus intense (3,4), chacun est placé sous la responsabilité d'une personne **habilitée** par l'association.

**Article 2 – Responsables habilités**

Voir tableau ci-après

A défaut de responsable dans un niveau donné, les participants se répartissent dans un autre groupe, **l'allure est alors celle du niveau le plus faible.**

**Article 3 – Mission du responsable**

- Il **choisit l'itinéraire et la durée** du parcours.
- Il **choisit le rythme** en fonction des capacités des plus faibles du groupe. Il doit conseiller et diriger les personnes sur le groupe qui leur convient (plus rapide ou plus lent).
- **En aucun cas**, un participant ne peut terminer seul un parcours; en cas de problème, le responsable décide de la conduite à tenir.

**Article 4 – Comportement des participants**

Les participants s'engagent à :

- respecter les horaires de début et de fin d'activité,
- **se conformer aux consignes et directives de l'animateur,**
- éviter tout comportement mettant en danger les autres personnes ou troublant le bon déroulement de l'activité

**Article 5 - Mise en application.**

La présente annexe au règlement intérieur modifiée par le CA du 15 mai 2014 entre en vigueur le 8<sup>e</sup> Septembre 2014.

Le président  
Thierry BARBIER

La vice présidente  
Pascale Tanguy

**TABLEAU DES RESPONSABLES**

Donné à titre indicatif : les responsables peuvent animer n'importe quel niveau dans la mesure de leurs capacités.

<b>MARCHE</b> (marche allure normale)	<b>MARCHE Marche Nordique (3 niveaux)</b> (marche technique avec bâtons)	
Alain Dufour Jacqueline Chauvet	Pierre Bédikian Marcel Bildé Françoise Breil Alain Chatrian Marie-Pierre Delesalle	Dominique Gaboriaud Claudette Guillaso Claude Thouvenin Françoise Thouvenin
<b>Marche Sportive</b> 6km/h)	<b>Footing</b>	
Claude Chauvet Eliane Siligoni Jeannette Soriano	Dominique Barral Thierry Barbier	Jean-Claude Poli